



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES**

*Procès-verbal*

**de la séance du 20 décembre 2017 à 17h15**

**Auditoire A1S059**

**Présents** : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, E. Huysecom, C. Charbonnel, T. Soldati, S. Rudaz, L. Caricchi, J.-P. Wolf, C. Bonvin, E. Samankassou, P.-Y. Morgantini, X. Perret, L. Guénée, C. Egger, L. Hyvärinen, L. Truscello, J. Moser, S. Müller, L. Marques

Le Président étant souffrant, il est remplacé par son Vice-président J.-P. Wolf.

Le point 14 sera présenté en début de séance par M. S. Perret.

**1. Excusés et invités**

**Excusés** : R. Lutz, M. Gander, A. Castillo

**Invités** : P. Spierer, S. Perret, B. Galliot, C. Renner, J. Lacour, B. Schaller

**2. Présentation du service ADEVEN par Mme Mallory Schaub**

Pour des raisons personnelles, Mme Schaub ne pourra pas présenter son service. La présentation est reportée à la séance du 28.02.2018. Les questions et sujets à aborder sont à transmettre à Lisette Marques.

**3. Présentation du rapport de la Commission des anciens doyens par le Pr Pierre Spierer**

Le Pr Spierer présente le rapport annexé à l'ordre du jour.

Le Doyen rappelle les projets réalisés au cours des 3 dernières années :

- Overheads du FNS en forte augmentation, ce qui a permis d'équilibrer certaines coupures budgétaires.
- Budget équilibré dès la deuxième année du Décanat.
- Promotion de l'excellence, de l'éthique, de l'intégrité et de l'égalité des chances.
- Programme Athéna en faveur des collégiens et collégiennes – le Décanat soutien fortement ce programme.
- Création du CILS – Certificate in Industrial Life Sciences.
- Regroupement des équipes délocalisées vers la zone Arve (Forel, Anthropologie, bientôt GAP) et plus d'aisance pour les autres disciplines en général.
- Assainissement du bâtiment des inflammables.
- Amélioration du secrétariat-étudiants en augmentant la surface pour créer un espace confidentiel et en donnant plus de moyens en terme de personnel.
- Développement d'une aide juridique pour le Secrétariat-étudiants (sur mandats).
- Amélioration des salles d'enseignement informatique.
- Intégration de la Faculté des sciences à la cellule de crise du Rectorat.
- Aménagement d'un nouvel espace pour les étudiants à la Bibliothèque BELS.
- Mise en place d'un service de Coaching pour les étudiants et les doctorants.
- Ajout d'une semaine de révision pour les étudiants à la séance de printemps.
- Participation active à la LERU
- Création d'un réseau d'hommes et de femmes politiques amis de la Faculté avec des événements annuels de fidélisation
- PhD program in Life sciences avec la Faculté de Médecine mené par la Pre Galliot.
- Rénovation des bâtiments suivie par le Pr Renner.
- Création d'un lieu unique pour le Scienscope mené par le Pr Renner
- Refonte de l'espace d'accueil de Sciences II et III en collaboration avec la HEAD et suivi par le Pr Renner

- Déménagement du Décanat dans le bâtiment de Sciences II.
- Lutte contre le sexisme et le harcèlement avec la Pre Galliot et le Doyen.

Les projets à réaliser sont :

- Meilleure communication de la Faculté, en particulier rendre le site web plus moderne
- Enseignement en Faculté des sciences et constitution d'un Prix de l'enseignement
- Réflexion sur la stagnation du nombre d'étudiants et des mesures qui peuvent être prises
- Fundraising & Nouvelles chaires de professeur-e-s soutenues par des moyens externes
- Débouchés des étudiants – mieux connaître ceux-ci et favoriser les débouchés. Renforcer les initiatives comme le CILS.
- Développement de l'Innovation sur le modèle d'institut tel que l'Institut Weizmann – Prix InnoGap, création d'un pré-incubateurs, renforcement du LTA, du GCC, suivi des actions et participation avec les initiatives cantonales ou associatives importantes au sein de l'Université.

Le Doyen souhaite maintenir une équipe décanale équilibrée et forte. Un 4<sup>ème</sup> Vice-doyen rejoindra l'équipe et son dicastère sera notamment l'enseignement.

L. Truscello souhaite souligner les rapports entre le Décanat et les étudiants qui se sont améliorés et il l'en remercie. Pour les points à améliorer, la priorité des étudiants est la saturation des salles de cours plus que la stagnation des étudiants. Le Doyen indique qu'il est conscient de ce problème mais explique qu'il est important que le nombre d'étudiants augmente afin de suivre l'évolution de l'Université. Cela démontre également la qualité de la Faculté et donne plus de valeur à leurs diplômes. Une discussion s'engage sur ce point.

L. Truscello fait part de certains doutes notamment en terme d'intégrité. Le Doyen souhaiterait plus de précisions sur ce point et demande à L. Truscello de lui transmettre sa liste de points.

S. Müller indique que le PAT a une bonne image du Décanat, mais il souhaiterait que cela soit réciproque. Le PAT souhaiterait qu'il y ait une meilleure communication (notamment sur SCORE), une égalité de traitement (pour une même fonction, un même salaire) et une amélioration du sentiment d'appartenance. Le PAT souhaiterait également qu'une réflexion soit menée sur les mandats qui sont sur fonds depuis de nombreuses années. S. Müller souhaiterait s'assurer du soutien et de l'écoute des personnes qui pourront être lésées par SCORE. Le Doyen explique la complexité de SCORE et le travail qui est mené actuellement pour harmoniser et profiler les cahiers des charges. Il précise que les administratrices de sections sont très impliquées dans le processus. S. Müller insiste sur le fait que le PAT souhaite avoir des informations au plus vite. Le Doyen comprend et indique qu'il le fera dès que l'exercice de collocation sera finalisé, mais pour le moment, il n'a pas plus d'informations car l'OPE ne les transmet pas.

T. Soldati demande au Doyen son avis sur la durée du mandat de 4 ans et s'il y aura des modifications de prévues. Le Doyen explique que 3 ans c'est peu, mais il est vrai que 2 mandats de 4 ans sont très lourds. Il est difficile de mener une carrière scientifique et gérer une Faculté. Il réfléchit déjà à la relève et choisira son équipe en fonction de cela. Il est également possible que certains membres de l'équipe ne fassent pas la totalité du mandat.

Il est demandé comment sera mis en place son remplacement pendant son congé sabbatique de 6 mois. Le Doyen indique qu'il n'est pas sûr de le prendre et que dans le cas contraire, un Vice-doyen reprendrait cette charge. Il restera toutefois en contact avec son équipe.

D. Picard précise que les Statuts de l'Université indiquent qu'en principe le mandat est de 4 ans en principe. Il serait tout à fait envisageable de proposer une modification dans le Règlement d'organisation pour avoir un mandat d'une durée inférieure. Le Doyen pense qu'il faudrait ajouter le terme « en principe ».

Le Doyen et les vice-doyens quittent de la séance durant la discussion qui s'engage.

Soumis au vote à bulletin secret, le rapport de la Commission des anciens doyens est accepté (19 oui, 0 non, 1 abstention).

#### **4. Annonce des divers**

Pas de divers.

#### **5. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2017**

X. Perret relève plusieurs corrections qui sont annoncées oralement et transmises à L. Marques à la

suite de la séance.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les corrections demandées et avec remerciements à sa rédactrice Lisette.

## **6. Communications du Président**

Le Président n'a pas transmis de communications.

## **7. Communications du Doyen**

- Le Doyen signale qu'un fonds d'aide de CHF 50'000.- par année a été créé pour le soutien à la publication en open access, mais seuls les professeurs assistants et associés pourront en bénéficier sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». Les informations précises seront transmises après la séance.
- Le Doyen rappelle de bien faire attention aux dépenses sur les Overheads. Les fonds et Overheads doivent être consacrés à la recherche, l'enseignement et la formation et pas à du matériel de type loisirs.

## **8. Récolte de l'avis des 3 corps**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

Le Vice-président Wolf explique néanmoins que le Décanat réfléchit à une nouvelle procédure pour récolter ces avis.

## **9. Charte du Doctorat ès sciences**

Le Doyen rappelle la nécessité de financer les doctorants, mais relève la difficulté de mentionner ceci dans un règlement, car un doctorant n'est pas un assistant. Une charte a donc été créée et elle sera signée par le doctorant et par le directeur de thèse. Le Doyen insiste sur le fait que cette charte a pour but d'éviter les inégalités de traitement.

C. Charbonnel indique que le Département d'astronomie va mettre en place des mentors pour accompagner les thésards et faire un suivi plus cadré des thèses.

L. Truscello souhaiterait que cette charte soit discutée au Bureau, car les étudiants ont des questions.

X. Perret est d'accord avec cette proposition et relève certaines tournures de phrases qui pourraient être retravaillées.

Le Doyen propose que cette charte soit votée en l'état et modifiée par la suite. Un groupe de travail en charge des modifications pourrait être créé ou le Conseil participatif pourrait étudier le document et proposer des modifications qui seront présentées au Collège des professeurs.

Soumise au vote, la version en l'état est acceptée (10 oui, 3 non, 4 abstentions)

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **10. Charte qualité de l'Université**

Le Doyen indique que le Rectorat a dû rédiger ce document notamment pour les demandes OAQ et présente la charte. Il indique que le Décanat a fait quelques commentaires, mais que s'il y a d'autres remarques, il les transmettra.

Le Vice-président Wolf indique que le Collège des professeurs du 18.12 a souhaité ajouter un point concernant l'égalité des chances.

L. Truscello souhaiterait également que cette charte soit discutée au Bureau.

Une discussion s'engage.

Il est proposé d'inviter le Secrétaire général S. Berthet pour présenter cette charte. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Soumise au vote, la version en l'état est acceptée (11 oui, 1 non, 3 abstentions)

## **11. Semaine de révision**

L. Truscello explique brièvement les résultats du sondage. Le résumé est joint au présent procès-

verbal.

Dans la majorité, les étudiants souhaitent maintenir la semaine de révision.

Une discussion s'engage.

Il est notamment rappelé que le vote devra porter sur le fait que la semaine devrait être permanente, car il avait été convenue qu'elle serait temporaire le temps de faire le sondage.

Le Vice-président Wolf propose donc de reconduire cette semaine de manière permanente et précise qu'elle est déjà mise en place pour 2018.

Le Doyen précise que le Conseil devrait émettre un avis, car il est possible que la décision finale soit du ressort du Rectorat. Il faudra peut-être également la prévoir dans le Règlement d'organisation.

Soumis au vote, l'avis de pérenniser la semaine de révision est accepté à l'unanimité (15 oui, 0 non).

## **12. Règlement d'organisation des centres interfacultaires**

Le Doyen présente le règlement annexé à l'ordre du jour et explique que le Collège des professeurs du 18.12 n'y était pas très favorable. Il propose de voter sur ce document afin d'avoir une base de travail pour rédiger les différents règlements d'organisation des instituts et centres facultaires (ISE, CUI, etc)  
Une discussion s'engage.

L. Truscello demande s'il y a des coupures budgétaires à la Faculté et si elles seront répercutées dans les centres et instituts ou si la Faculté les prendraient en charge. Le Doyen explique que pour le budget 2018, le Rectorat prend en charge les coupures et maintient le gel. Ils sont donc plus pénalisés que la Faculté.

Le Doyen ajoute qu'il a demandé que les fonds transférés dans les centres et instituts soient visibles par le Doyen.

Le Doyen précise que le Rectorat souhaiterait que la Faculté vote sur ce document sans modifications.

Une discussion s'engage sur les votes.

Le Vice-président Wolf propose de faire venir une personne du Rectorat pour présenter le point à la prochaine séance. Soumis au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non).

## **13. Sous réserve de l'accord des Collèges des professeurs des sections concernées :**

### **Proposition d'Ecole doctorale en sciences de la vie des facultés de médecine et des sciences**

Le Doyen précise que ce règlement doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> février, mais certaines sections ne se sont pas prononcées. Selon le Règlement d'organisation, il n'est pas possible de faire un vote électronique, par conséquent, il faudrait agender une séance exceptionnelle. Il propose de faire un doodle avec des dates en janvier, la présentation sera faite à cette occasion. La proposition est acceptée.

## **14. Proposition de modification du règlement du CAS en management de l'énergie**

M. Sylvain Perret présente les modifications annexées à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (19 oui, 0 non, 1 abstention).

## **15. Divers**

## **16. Conclusion**

## **17. Apéritif**

**Fin de la séance : 19h50**

Axel Castillo, Président